

Questions communes sur les tests de dépistage antigéniques rapides à l'intention des petites et moyennes entreprises :

Comment puis-je faire une demande de trousse de tests de dépistage antigéniques rapides auprès de la Chambre de commerce du Nouveau-Brunswick?

- Les entreprises doivent soumettre leur demande pour des tests antigéniques rapides directement auprès de leur chambre de commerce locale. Dans la mesure où la demande répond aux exigences requises, les entreprises recevront des tests par l'intermédiaire de leur chambre de commerce.

Quel type de test recevra-t-on?

- Les tests antigéniques rapides Abbott Panbio seront distribués aux chambres de commerce. On peut trouver des renseignements supplémentaires au sujet de ces tests sur le site Web de l'entreprise Abbott, dont voici les liens ci-dessous :

<https://www.globalpointofcare.abbott/fr/product-details/panbio-covid-19-ag-antigen-test.html>

<https://www.globalpointofcare.abbott/en/product-details/panbio-covid-19-ag-antigen-test.html>

Où puis-je trouver la vidéo de formation?

- [Vidéo étape par étape sur le test de dépistage antigénique rapide](#) (en anglais)

Combien de tests doit-on demander?

- Les organisations devront déterminer le nombre de tests de dépistage antigénique rapide dont elles auront besoin selon le nombre d'employés auxquels elles prévoient administrer les tests. Il est recommandé d'effectuer des tests de dépistage antigéniques rapides deux fois par semaine chez les employés et les entrepreneurs. L'organisation peut demander d'autres tests de dépistage antigéniques rapides auprès de la chambre de commerce. Comme il existe certains retards liés à l'expédition, nous demandons aux chambres de commerce de prévoir un délai d'au moins une semaine si elles ont besoin de plus de tests.

Combien y a-t-il de tests par boîte et quel espace doit-on prévoir?

- Une boîte contient 25 tests et chaque boîte est de la taille d'une boîte à chaussures. Les chambres de commerce distribueront les tests antigéniques rapides par lots de 25 boîtes.

Quelle est la logistique relative à la livraison?

- Après avoir signé le formulaire de demande, acceptant ainsi les modalités, il suffit de l'acheminer à la chambre de commerce de votre localité pour examen et approbation. Des dispositions seront prises pour que vous puissiez venir chercher les tests antigéniques rapides. Ils peuvent aussi vous être expédiés, à votre convenance. L'organisation paiera les frais d'expédition si elle ne peut pas ramasser les tests là où ils sont livrés.

Si une entreprise doit apporter des modifications aux lignes directrices, que doit-elle faire?

- Si les lignes directrices incluses dans le formulaire de demande doivent être modifiées par l'entreprise, celle-ci devra traiter sa demande directement avec le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick. Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante :

rapidtestrapide@gnb.ca

Quelles règles et lignes directrices les organisations doivent-elles suivre pour être admissibles au programme de test rapide?

- Tous les participants doivent respecter leur entente avec les chambres de commerce et le document d'orientation sur les tests de dépistage au point de service.
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/covid-19/point-de-service-document.pdf> (français)
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/covid-19/point-of-care-guidance.pdf> (anglais)
- Tout programme de dépistage qui utilise les tests antigéniques rapides doit s'adresser seulement aux personnes n'ayant aucun symptôme ni une exposition connue à la COVID-19 (pas un contact étroit).
 - Les personnes présentant des symptômes ou qui sont des contacts étroits de cas connus doivent prendre rendez-vous pour un test de laboratoire auprès d'une régie régionale de la santé.
<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19.html>
- Les tests antigéniques rapides peuvent être supervisés par un responsable qualifié, et l'auto-administration est autorisée sous surveillance sur place.
- Les organisations doivent disposer d'un moyen d'éliminer les tests antigéniques rapides, grâce à une solution Stericycle ou à des contenants pour objets tranchants, ou encore par l'intermédiaire d'une entente avec une pharmacie locale qui prendrait en charge les déchets considérés comme étant dangereux sur le plan biologique.

Faut-il payer pour obtenir des tests rapides dans le cadre de ce programme?

- Dans le cadre du programme, toutes les entreprises peuvent présenter une demande pour recevoir des tests antigéniques rapides. Les tests antigéniques rapides seront gratuits pour toute entreprise qui est approuvée. Si vous ne pouvez pas aller ramasser vous-même les tests antigéniques rapides, des frais d'expédition pourraient être facturés.
- La mise en œuvre d'un programme de dépistage antigénique rapide entraînera en soi des coûts. L'organisation doit assumer tous les coûts liés à la mise en place d'un programme de dépistage antigénique rapide et les responsabilités médicales et juridiques qui y sont liées.
- Les entreprises doivent également s'assurer que des protocoles appropriés sont en place pour le dépistage de la COVID-19, y compris, entre autres, les tests de contrôle de la qualité, les pratiques d'assurance de la qualité, l'interprétation des résultats des tests, le partage des résultats (y compris les exigences en matière de confidentialité), le suivi approprié des résultats positifs des tests et l'élimination du matériel biologique dangereux.

Qui peut se soumettre à un dépistage?

- Les personnes qui ne présentent aucun symptôme et qui n'ont pas eu de contacts étroits avec un cas confirmé positif peuvent participer au dépistage.
- Les personnes présentant des symptômes de COVID-19 ou qui sont des contacts étroits d'un cas positif confirmé ne doivent pas subir de test antigénique rapide et doivent être invitées à s'isoler et à prendre des dispositions pour un test de laboratoire auprès d'une régie régionale de la santé :

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19.html>

Une personne vaccinée peut-elle se soumettre à un test de dépistage rapide?

- Les personnes vaccinées contre la COVID-19 sont admissibles à un test de dépistage antigénique rapide. Le vaccin n'a aucun effet sur les résultats du test antigénique rapide.

À quelle fréquence et à quel moment un test de dépistage peut-il être effectué?

- Il est recommandé d'effectuer un test de dépistage antigénique rapide deux fois par semaine.
- Un programme de dépistage efficace exige que le dépistage soit effectué régulièrement selon un calendrier établi. Un dépistage moins fréquent présente une utilité limitée.
- Les tests antigéniques rapides peuvent être effectués avant d'entrer dans un établissement, au début d'un quart de travail ou à tout moment au cours d'une journée de travail. Chaque option comporte ses propres considérations d'ordre logistique. L'organisation doit définir l'approche qui lui convient le mieux.

Combien de temps faut-il généralement pour obtenir les résultats d'un test?

- On peut obtenir les résultats d'un test de dépistage antigénique rapide dans les 15 à 20 minutes suivant le test. Cela ne comprend pas le temps nécessaire pour préparer les tests antigéniques rapides ou recueillir et interpréter les résultats. Les horaires doivent être organisés en conséquence.

Dans quelle mesure les tests antigéniques rapides sont-ils précis?

- Bien que les tests antigéniques rapides produisent des résultats plus rapidement que les tests PCR en laboratoire, ils ne sont pas aussi précis.
- Une sensibilité plus faible signifie que les tests antigéniques rapides requièrent des charges virales plus élevées dans l'organisme pour obtenir un résultat positif que le test PCR de référence effectué en laboratoire. Cela signifie que les tests antigéniques rapides peuvent donner des résultats négatifs malgré la présence de la COVID-19. C'est ce qu'on appelle un faux négatif.

Que signifie le résultat positif d'un test rapide?

- Le résultat positif d'un test antigénique rapide effectué chez une personne asymptomatique ne signifie pas que la personne est atteinte de la COVID-19.
- Une personne dont le test antigénique rapide est positif doit immédiatement se retirer du lieu de travail, s'isoler et s'inscrire auprès d'un centre d'évaluation de sa région pour un test PCR en laboratoire.

Que signifie le résultat négatif d'un test rapide?

- Le résultat négatif d'un test antigénique rapide ne garantit pas que la personne n'est pas atteinte de la COVID-19. Chez les personnes asymptomatiques, de faux négatifs peuvent se produire.

Si une personne s'est rétablie d'une infection par la COVID-19, quel impact cela aura-t-il sur les résultats du test antigénique rapide?

- Une infection récente à la COVID-19 peut influencer les résultats d'un test antigénique rapide.
- Les résultats d'un test antigénique rapide chez ces personnes doivent être interprétés avec prudence. Nous ne recommandons pas d'effectuer des tests antigéniques rapides chez les personnes ayant reçu un diagnostic de COVID-19 dans les quatre dernières semaines.

Et si nous avons d'autres questions?

- Vous pouvez acheminer vos questions à l'adresse suivante : rapidtestrapide@gnb.ca